



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

804, chemin du Lac Sabourin : Demande de dérogation mineure présentée par M. Guillaume Chabot visant à fixer à 4 mètres plutôt qu'à 10 mètres comme le prescrit la réglementation, la marge avant applicable à un garage projeté à être érigé sur la propriété ci-dessus désignée, le tout, sur le lot 5 122 369 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le mardi 4 août 2020, à 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2^e Avenue à Val-d'Or. Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Toute personne peut faire parvenir ses représentations et commentaires écrits concernant cette demande au Service du greffe, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8 ou à l'adresse électronique greffe@ville.valdor.qc.ca, ou communiquer avec la soussignée au numéro 819-824-9613, poste 2227 au plus tard le vendredi précédant la séance.

DONNÉ à Val-d'Or, le 15 juillet 2020.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière